



JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN, EDITION 2026



MESSAGE DE LA COMMISSION BENINOISE DES DROITS DE L'HOMME (CBDH)

Chaque année, le 16 juin, l'Afrique commémore la Journée de l'Enfant Africain, en mémoire du courage des enfants de Soweto qui, en 1976, ont élevé leur voix pour défendre leur droit à une éducation digne. Cinquante ans après cet événement historique, cette journée demeure un appel fort à l'action pour la protection, la promotion et la réalisation effective des droits de tous les enfants africains.

En cette édition 2026, placée sous le thème : « **Garantir l'accès universel à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour chaque enfant en Afrique** », il nous revient de rappeler avec force que l'accès à l'eau potable, à des infrastructures d'assainissement adéquates et à l'hygiène est un droit fondamental, intrinsèquement lié au droit à la vie, à la santé, à l'éducation, à la dignité et au développement harmonieux de l'enfant.

À vous, chers enfants du Bénin,

En ce jour qui vous est consacré, je voudrais m'adresser à chacun de vous avec affection, espoir et confiance.

Vous êtes l'avenir de notre nation, la richesse la plus précieuse de notre continent et les bâtisseurs du Bénin de demain. Votre bien-être, votre santé et votre épanouissement doivent être au cœur de toutes nos priorités.

L'eau est la source de la vie. Elle vous permet de grandir en bonne santé, d'aller à l'école dans de bonnes conditions, de rester forts et de rêver grand. Avoir accès à une eau propre, à des toilettes sûres et à de bonnes pratiques d'hygiène n'est pas un privilège : c'est votre droit.

Je vous encourage à cultiver chaque jour les bons gestes d'hygiène, à protéger les points d'eau de vos communautés et à devenir des ambassadeurs de la propreté, de la santé et de la préservation de notre environnement.

Gardez toujours en vous cette force de croire en un avenir meilleur. Votre voix compte. Vos droits comptent. Votre dignité compte également.

Aux parents, aux communautés, aux autorités publiques, aux partenaires techniques et financiers, aux organisations de la société civile, aux enseignants, aux professionnels de l'eau et de l'assainissement, ainsi qu'à tous les acteurs engagés pour le bien-être des enfants,

Cette journée nous interpelle collectivement.

Malgré les progrès enregistrés en Afrique et au Bénin dans l'amélioration de l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement, de nombreux enfants continuent encore de vivre dans des conditions précaires. Plusieurs d'entre eux parcourent de longues distances pour accéder à l'eau, fréquentent des écoles sans infrastructures sanitaires adaptées ou sont exposés à des maladies liées à l'insalubrité.

Ces réalités constituent non seulement une menace pour leur santé, mais également un frein à leur éducation, à leur sécurité et à leur développement.

L'article 24 de la Convention relative aux droits de l'enfant reconnaît le droit de chaque enfant au meilleur état de santé possible et appelle les États à lutter contre la maladie et la malnutrition, notamment par la fourniture d'eau potable salubre. De même, la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant nous engage à assurer aux enfants les conditions essentielles à leur survie et à leur développement.

Par ailleurs, les Objectifs de Développement Durable, notamment l'**ODD 6** relatif à l'eau propre et à l'assainissement, ainsi que l'**ODD 3** sur la santé et l'**ODD 4** sur l'éducation, nous rappellent que le développement durable ne saurait être atteint sans garantir ces droits essentiels aux enfants.

Je voudrais saluer les efforts déjà consentis par le Gouvernement du Bénin, les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers, les organisations communautaires et les acteurs humanitaires qui œuvrent quotidiennement pour renforcer l'accès aux services WASH.

Ces avancées sont encourageantes, mais elles doivent être consolidées, amplifiées et rendues équitables, afin qu'aucun enfant, qu'il vive en milieu urbain, rural ou périurbain, ne soit laissé pour compte.

L'heure est à une mobilisation accrue.

Investir dans l'eau, l'assainissement et l'hygiène, c'est investir dans la santé publique, dans l'éducation de qualité, dans la protection de l'enfance et dans l'avenir de notre nation. C'est protéger les filles contre les vulnérabilités liées à l'absence d'infrastructures adaptées. C'est préserver la dignité humaine. C'est bâtir des communautés plus résilientes et plus justes.

En cette Journée de l'Enfant Africain 2026, renouvelons ensemble notre engagement. Faisons de l'accès universel à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène une réalité concrète pour chaque enfant.

Car chaque enfant mérite de grandir en bonne santé.

Chaque enfant mérite de vivre dans la dignité.

Chaque enfant mérite un avenir où ses droits sont pleinement respectés.

Ensemble, agissons. Ensemble, protégeons. Ensemble, bâtissons un Bénin et une Afrique où aucun enfant n'est oublié.

Bonne Journée de l'Enfant Africain 2026.

Cotonou, 16 Juin 2026

Le Président



Abou-bakari IMOROU